



CGT éduc'action 28
1erdegre28@cgteduc.fr
tél : 07 67 02 40 92
06 22 26 11 31

à Madame la DASEN,

Chartres, le 10 février 2025

Objet : Conditions déplorables du déroulement d'une animation pédagogique

Madame la DASEN,

Nous avons été alertés d'une situation relative à l'Animation Pédagogique réservée aux Titulaires Remplaçants du 1er degré qui s'est déroulée le mercredi 22 janvier 2025. Cette formation, sur la thématique du sport et de l'inclusion, avait lieu à l'école élémentaire Jules Vallain de Lèves. Nous avons plusieurs remarques, sur cette matinée, à porter à votre attention:

- Tout d'abord les collègues TR de la circonscription de Chartres 1 ont été avertis de cette animation seulement la veille. En effet, les directeurs d'école ont reçu les convocations à transmettre aux collègues TR le lundi 20 janvier en milieu d'après-midi. Ainsi, certains TR n'ont reçu leur convocation que le mardi 21 janvier. Cela va s'en dire que ce délai de prévenance est beaucoup trop court pour permettre à certains collègues de s'organiser, notamment en ce qui concerne la garde d'enfants ou de personnes à charge par exemple.

- De plus, les collègues étaient installés sur des bancs inconfortables dans le préau de l'école, qui n'était pas chauffé à cause du bruit assourdissant de la soufflerie de chauffage et en plein mois de janvier donc en plein hiver !

- Enfin, nous sommes également étonnés de constater que pour la prochaine Animation Pédagogique prévue sur le Numérique, il est demandé aux TR d'apporter leur matériel personnel et notamment leur ordinateur -mais également une connexion internet personnelle. Une fois de plus les professeurs des écoles doivent combler, avec leurs biens personnels, l'absence de matériel professionnel alors qu'il devrait être fourni par l'employeur. De plus certains personnels ne disposent pas de ce matériel ou non pas de connexion internet mobile pour diverses raisons et notamment des raisons financières. Rappelons que les fonctionnaires d'autres ministères comme par exemple les agents du ministère de l'économie dispose de matériel informatique professionnel et de connexion internet mobile professionnel...

La CGT Educ'Action déplore les conditions de formation réservées aux enseignants qui une nouvelle fois frole la maltraitance, et qui malgré ces circonstances font preuve d'investissement et de bonne volonté lors de ces moments.

Veillez agréer, madame la DASEN, madame l'IEN notre attachement au service public d'éducation et à la protection du devoir de mémoire.

Laure APCHER
Co- Secrétaire départementale
CGT Educ'action 28

Thibaut LEMIERE
Co secrétaire départemental
CGT Educ'action 28